



Du 1^{er} juillet au 31 août 2025

•	Cadre réservé à la régie municipale
Numéro d'immatriculation du véhicule :	Date du réglement : Montant : Quittance n°:
1 voiture = 1 abonnement = 1 paiement ! * Même nom et prénom sur le justificatif et sur la carte grise du véhicule	Espèce CB Chèque n°: Ordre: Trésor public
M. Mme	
Nom :	
Prénom :	
Raison sociale (ou nom de la société) :	
Adresse principale :	
Adresse à Saint-Cyprien :	66750 Saint-Cyprien
Téléphone : Mail :	
Abonnement pour résidence principale*	Tarif : ■10€ pour juillet / ■10€ pour août
Pour ceux dont l'adresse de la carte grise est à Saint-Cyprien.	
Copie taxe foncière ou copie taxe d'habitation, ou copie facture de téléphone de moins de 3 mois	d'électricité ou + Copie carte grise du véhicule
Abonnement pour résidence secondaire	Tarif : ■ 20€ pour juillet / ■ 20€ pour août
Copie taxe foncière ou Copie taxe d'ha	abitation + Copie carte grise du véhicule
Abonnement pour professionnel	Tarif : ■ 10€ pour juillet / ■ 10€ pour août
Pour ceux dont l'adresse du local est à Saint-Cyprien, 2 dossiers maximum seront acceptés.	
Copie taxe foncière ou Copie CFE ou	Copie KBIS + Copie carte grise du véhicule
Abonnement pour plaisanciers à l'année	(port)* Tarif: ■ 20€ pour juillet / ■ 20€ pour août
Chaque plaisancier disposant d'un bateau quai Jules Verne justifiant du contrat de réservation de l'année 2025 pourra bénéficier d'un droit de stationnement dans la limite d'un seul véhicule.	
Copie contrat Capitainerie ou Copie facture port : pl	aces P, Q, Qf, R et Rf + Copie carte grise du véhicule
Signature :	À retourner au service de la Régie Municipale : 11 rue Jean-Jacques Rousseau (entrée rue Montesquieu) 66750 Saint-Cyprien village

04 68 21 11 52

regie@stcyprien.fr